

LIVRE SECOND.

SYNTAXE PARTICULIÈRE.

DANS le livre premier, nous avons passé en revue les différentes parties du discours; nous avons montré comment les mots s'unissent pour former d'abord des propositions isolées, puis des phrases composées de plusieurs propositions réunies. Les règles générales ainsi établies, il nous reste à parcourir les principaux faits de syntaxe qui en dérivent ou qui s'en éloignent. Ce deuxième livre contiendra donc le développement des principes déjà connus, et les exceptions apparentes ou réelles dont ils sont susceptibles.

EXCEPTIONS À L'ACCORD DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

§ 237.

Noms collectifs.

1. Le verbe peut se mettre au pluriel avec un sujet du singulier, quand celui-ci est un nom collectif, c'est-à-dire quand il exprime une réunion de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme les mots *turba*, *multitudo*, *pars*, *magnus* ou *parvus numerus*, etc. :

Magna multitudo latronum undique convenerant, Cés. (il était accouru de toutes parts une grande multitude de brigands)¹.

2. Si l'attribut est un adjectif ou un participe, il pourra se rapporter à l'idée contenue dans le sujet, plutôt qu'au mot lui-même : *Magna pars vulnerati aut occisi sunt*, Sall. (une grande partie furent tués ou blessés); il s'agit de soldats, nom masculin pluriel. — *Pars navium hausta sunt*, Tac. (une partie des vaisseaux fut engloutie, ou, furent engloutis). L'idée principale est *naves*, nom pluriel féminin. — *Duo millia Tyriorum crucibus affixi sunt*, Q. Curce (deux mille Tyriens furent mis en croix).

§ 238. *Attribut neutre avec un sujet masculin ou féminin.*

L'adjectif attribut se trouve quelquefois au singulier neutre avec un sujet d'un autre genre, ou même avec plusieurs sujets :

1. Cf. Méth. gr., § 293, II.

Dulce satis humor, Virg. (l'humidité est chose douce pour les semences = est favorable aux semences. — *Triste lupus stabulis, maturis frugibus imbres*, Virg. (le loup est chose triste pour les bergeries, l'orage pour les moissons déjà mûres = est funeste aux bergeries). Cette construction, assez fréquente chez les poètes, est fort rare en prose.

REM. Il est facile de voir que, dans ces deux exemples, l'adjectif neutre devient une sorte de substantif, puisqu'il renferme en lui-même l'idée de chose, idée attachée, comme nous l'avons déjà dit, aux désinences *um* et *e*; le seul mot que l'on pût sous-entendre, ce serait *aliquid*; encore cela n'est-il pas nécessaire. Les adjectifs à une seule terminaison, comme *prudens*, *fallax*, ne sont jamais employés de cette manière, parce que rien n'y distingue le neutre des deux autres genres.

§ 239. ADJECTIFS SE RAPPORTANT À PLUSIEURS SUBSTANTIFS.

Quand le même adjectif qualifie ou détermine plusieurs substantifs, et qu'il s'applique à chacun séparément, on peut ne l'exprimer qu'une fois, et alors on le fait très-souvent accorder en genre et en nombre avec le nom le plus voisin :

Romanis cuncta maria terræque patebant, Sall. (toutes les mers et toutes les terres étaient ouvertes aux Romains); *cunctæ* est sous-entendu avec *terræ*.

Invidi virtutem et bonum alienum oderunt, T. Liv. (les envieux haïssent la vertu et les bonnes qualités d'autrui); *alienam* est sous-entendu avec *virtutem*; il n'eût pas été bien de dire *virtutem et bonum aliena*.

REM. Il est important de remarquer que ces adjectifs ne sont pas attribut. S'ils étaient attribut, ou même s'ils formaient apposition, ils suivraient les règles établies § 208, III : *Labor voluptasque, dissimillimâ naturâ, societate quadam inter se naturali sunt junctâ*, T. Liv. (la peine et le plaisir, très-différents par leur nature, sont unis cependant par une sorte d'alliance naturelle); *dissimillima* est au pluriel neutre par apposition (choses très-différentes); *juncta* y est comme attribut.

§ 240. VERBE *ESSE* CONSIDÉRÉ COMME ATTRIBUTIF.

1. Jusqu'ici nous avons considéré le verbe *être* comme simple lien servant à unir l'attribut au sujet (*Deus est sanctus*); mais il peut aussi contenir en lui-même l'idée de l'attribut, comme tout autre verbe : *Deus est* (il est un Dieu, Dieu existe); *omnes*

13. Burn. Gr. Lat.

gentes consentiunt esse Deum (toutes les nations reconnaissent qu'il est un Dieu).

2. Dans ce sens, le verbe *sum* peut être déterminé par un ad-
verbe ou par une préposition avec son complément, et souvent
alors on le rend en français par un verbe plus significatif, comme
ALLER, SE TROUVER, SE RENCONTRER, etc. Rectissime *sunt apud te
omnia*, Cic. (tout est chez vous en fort bon état, ou, tout *va fort
bien* chez vous).

Sæpe est etiam sub palliolo sordido sapientia, Cic. (la sagesse
se rencontre souvent même sous des haillons).

§ 241. VERBES ATTRIBUTIFS ASSIMILÉS A *ESSE*.

Ego nominor leo.

Un certain nombre de verbes, d'ailleurs attributifs, ne ser-
vent souvent, comme *esse*, qu'à lier au sujet un attribut pris
hors d'eux-mêmes, et sans lequel la proposition resterait incom-
plète. Si vous dites, par exemple, « Je m'appelle, » on vous
demandera comment, et la réponse sera le véritable attribut :
« Je m'appelle lion, » *Ego nominor leo*, Phéd.

A cette classe appartiennent *fieri*, *evadere*, *existere* (devenir),
nasci (naître), *manere* (rester), *videri* (paraître), *haberi* (passer
pour), *dici*, *appellari* (être dit, être appelé), *judicari*, *existi-
mari*, *credi*, *putari* (être regardé comme), *creari*, *eligi*, *desi-
gnari* (être créé, élu, désigné) et autres semblables. Il va de
soi-même que l'attribut joint à tous ces verbes se met au cas du
sujet : *Nemo ignaviâ immortalis factus est*, Sall. (personne n'est
devenu immortel à force de lâcheté). — *Nemo nascitur dives* (per-
sonne ne naît riche). — *Consules declarantur M. Tullius et
C. Antonius*, Sall. (Marcus Tullius et Caius Antonius sont pro-
clamés consuls). — *Scythæ perpetuo invicti mansere*, Just. (les
Scythes sont toujours restés invincibles).

§ 242. Nominatif avec l'infinitif.

1. Lorsqu'un de ces verbes est accompagné de l'infinitif *esse*,
l'attribut ne s'en met pas moins au nominatif, et cette construc-
tion offre un moyen commode de rendre les locutions françaises,
ON CROIT QUE, ON DIT QUE, DIT-ON : *Aristæus inventor olei esse
dicitur*, Cic. (Aristée est, dit-on, l'inventeur de l'huile). —
Disciplina druidarum in Britannia reperta esse existimatur,
Cés. (on croit que la religion des druides fut inventée dans la
Bretagne).

2. Lorsqu'un des verbes énumérés § 221, savoir *volo*, *possum*,
soleo et les autres, régit à l'infinitif le verbe *esse* ou l'un des pré-
cédents, l'attribut se met également au nominatif, comme si les
deux verbes n'en formaient qu'un seul : *Volo et esse et haberi
gratus*, Cic. (je veux être reconnaissant, et passer pour tel). —
Socrates parens philosophiæ dici potest, Cic. (Socrate peut être
appelé le père de la philosophie). — *Desinam videri senex*, Tac.
(je cesserai de paraître vieux).

REM. *Volo*, *cupio*, *studeo*, et autres verbes exprimant le désir
ou la volonté, peuvent aussi se construire avec l'infinitif et l'accu-
satif du pronom qui représente le sujet du verbe principal :
Cupio me esse clementem, Cic. — *Gratum se videri studet*, Cic.
En français, nous n'avons qu'une seule construction : « Je désire
être clément. — Il s'efforce de paraître reconnaissant. »

§ 243. Accusatif formant avec le verbe une seule idée.

Il résulte du § 241 que, dans *Cicero consul creatus est*, le
nominatif *consul* est indispensable pour former, ou du moins
pour compléter l'attribut. Si l'on dit à l'actif, *Populus Ciceronem
consulem creavit*, l'accusatif *consulem* aura évidemment la même
destination ; *consulem creavit* formera une seule idée, et le véri-
table complément sera *Ciceronem*.

L'adjectif ou le nom qualificatif à l'accusatif, qui accom-
pagnent les verbes du § 241, et autres de signification analogue,
à la voix active, concourent donc avec le verbe à former l'attri-
but : *Mesopotamiam fertilem efficit Euphrates*, Cic. (l'Eup-
hrate fertilise la Mésopotamie). *Homines cæcos reddit cupi-
ditas et avaritia*, Cic. (la cupidité et l'avarice aveuglent les
hommes). Les verbes *fertilisent* et *aveuglent* traduisent par
un seul mot *fertilem efficit* et *cæcos reddit*, preuve manifeste
que les deux mots latins ne forment qu'une seule idée, qui au-
rait pu être exprimée par *fecundat* et *obcæcat*, de même que
nous aurions pu dire en français, *rend fertile* et *rendent
aveugles*¹.

REM. La construction précédente avec les verbes *habere*, *exi-
stimare*, etc., sert à traduire les locutions françaises AVOIR POUR,
REGARDER COMME; les mots *pour* et *comme* ne se rendent pas
en latin : *Epaminondas philosophiæ præceptorem habuit Lysim*

1. La fusion de l'accusatif attributif avec le verbe est matérielle et complète dans *ludifi-
cari aliquem* (se jouer de quelqu'un), puisque les comiques disent dans le même sens *ludos
facere aliquem*. Elle ne l'est pas moins dans *amplificari* = *amplum facere*.

Tarentinum, C. Nép. (Epaminondas eut pour maître de philosophie Lysis de Tarente). — *Deos æternos et beatos habemus*, Cic. (nous regardons les dieux comme éternels et jouissant de la félicité).

§ 244. SUPPLÉMENT AUX RÈGLES DE L'APPOSITION.

I. Annibal peto pacem.

1. Le substantif formant apposition (§ 198) se rapporte quelquefois à un sujet sous-entendu de la première ou de la seconde personne : *Annibal peto pacem*, T. Liv. (*ego Annibal*). — *Hoc tibi Juventus romana indicimus bellum*, T. Liv. (*nos Juventus romana*). Ce tour, fort élégant en latin, doit être rendu en français par un équivalent : « C'est Annibal qui demande la paix. — Voilà la guerre que je te déclare au nom de la jeunesse romaine. »

2. L'apposition peut également se rapporter à l'attribut compris dans le verbe : *Ego non eadem volo senex, quæ puer volui*, Sén. (je ne veux pas les mêmes choses étant vieux, que j'ai voulues étant enfant.) — *C. Junius ædem Salutis, quam consul voverat, dictator dedicavit*, T. Liv. (C. Junius dédia, comme dictateur, le temple de Salus, qu'il avait voué comme consul).

REM. Il résulte de l'exemple précédent que le mot COMME peut se retrancher en latin lorsqu'il signifie EN QUALITÉ DE. Mais s'il marque une comparaison, il se traduit par *ut*, *velut*, *tanquam*, *quasi* : *Cicero ea cecinit, ut vates*, C. Nép. (Cicéron a prédit ces événements comme un homme inspiré, comme aurait fait un homme inspiré).

Il en est de même quand ce mot annonce un motif : *Auri argentique usum, velut omnium scelerum materiam, sustulit Lycurgus*, Just. (Lycurgue défendit l'usage de l'or et de l'argent, comme la source de tous les crimes). *Velut* annonce le motif qui fait agir Lycurgue; ôtez *velut* en latin, et en français *comme*, l'apposition n'exprimera plus que l'opinion de l'écrivain : Il défendit l'usage de l'or et de l'argent, source de tous les crimes.

II. Corioli oppidum captum.

Le verbe et l'attribut peuvent s'accorder avec les mots *urbs*, *civitas*, *oppidum*, placés à côté d'un nom de lieu qui n'a que le pluriel, lorsque ces mots sont l'objet principal de la pensée : *Corioli oppidum captum*, T. Liv. (la ville de Corioles fut prise). — *Volsinii, oppidum Tuscorum opulentissimum totum concre-*

matum est fulmine, Plin. (la plus riche cité des Etrusques, Vulsinies, fut tout entière consumée par la foudre). Nous avons placé le mot *Vulsinies* en apposition, pour faire sentir comment le nom propre peut jouer dans la pensée un rôle secondaire.

§ 245. ADJECTIFS LATINS RENDUS PAR DES SUBSTANTIFS.

Le haut, le bas, le milieu, etc.

Les adjectifs *primus*, *ultimus*, *extremus*, *summus*, *imus*, *intimus*, *medius*, *reliquus*, ne peuvent souvent être rendus en français que par un nom suivi de la préposition DE, tandis qu'en latin ils prennent, comme les autres, le genre, le nombre et le cas de leur substantif : *Vere primo* (au commencement du printemps); *extrema hieme* (à la fin de l'hiver); *in ultima Italia* (à l'extrémité de l'Italie); *extremi digiti* (le bout des doigts); *summus mons* (le sommet de la montagne); *summa arbor* (le haut de l'arbre); *ad imam quercum* (au pied du chêne); *imæ valles* (le fond des vallées), *imum saxum* (le bas du rocher); *in intima Macedonia* (au cœur de la Macédoine); *media æstas* (le milieu de l'été); *jam pridem cupio Alexandriam reliquamque Ægyptum visere*, Cic. (depuis longtemps je désire de visiter Alexandrie et le reste de l'Égypte).

REM. A l'exception de *medius* et de *reliquus*, ces adjectifs ne sont autre chose que des superlatifs formés de prépositions (§ 138); ils expriment donc des rapports de lieu et de temps. De plus, ils ne s'appliquent, dans les exemples cités, qu'à une partie de l'objet qu'ils déterminent, et c'est cette partie que le français désigne par *le haut*, *le bas*, *le commencement*, *la fin*, etc. Nous n'avons qu'une seule locution, *l'extrême frontière*, où l'adjectif soit employé à la manière latine.

DEGRÉS DE COMPARAISON.

COMPARATIF.

§ 246. Le QUE français qui suit un comparatif se rend par *quam*, ou bien il ne s'exprime pas, et le mot qui sert de second terme à la comparaison se met à l'ablatif.

COMPARATIF AVEC QUAM.

QUE suivi d'un verbe. — Plura dixi, quam volui.

Le QUE français est représenté en latin par *quam*, toutes les fois qu'il est suivi d'un verbe : *Plura dixi, quam volui*, Plaut.

(j'en ai plus dit *que je n'ai voulu*). — *Plus fere nobis videmur posse, quam possumus*, Sén. (nous croyons en général pouvoir plus *que nous ne* pouvons). — *Quaedam scire magis juvat, quam prodest*, Cic. (il est des choses dont la connaissance amuse plus *qu'elle n'est* utile).

REM. On voit que la construction est la même dans les deux langues, excepté qu'en français le second verbe est accompagné d'une négation qui n'existe pas en latin.

§ 247. *QUE* suivi d'un substantif ou d'un pronom.

1. Lorsque les deux termes comparés sont des substantifs ou des pronoms, si le premier est au nominatif, comme sujet d'un mode personnel, ou à l'accusatif, comme sujet d'un infinitif, la conjonction *quam* reçoit le même cas après elle que devant.

NOMINATIF : *Melior tutiorque est certa pax, quam sperata victoria*, T. Liv. (une paix certaine est meilleure et plus sûre qu'une victoire en espérance); *quam sperata victoria bona et tuta est*.

ACCUSATIF : *Solem mathematici confirmant majorem esse quam terram*, Cic. (les mathématiciens prouvent que le soleil est plus grand que la terre); *quam terram esse magnam confirmant*.

2. Si c'est comme régime d'un verbe, et non comme sujet d'un infinitif, que le premier terme est à l'accusatif, le second peut encore se mettre au même cas : *Ego hominem callidiorum vidi neminem, quam Phormionem*, Tér. (je n'ai jamais vu un homme plus rusé que Phormion); *quam vidi Phormionem*. Mais cette construction est rare, et l'on forme ordinairement une nouvelle proposition avec *est* et le nominatif : *quam Phormio est*.

§ 248. Cette dernière tournure est indispensable, toutes les fois que le verbe du premier membre ne peut pas être sous-entendu dans le second : *Vicinus tuus meliorem equum habet, quam tuus est*, Cic. (votre voisin a un cheval meilleur que le vôtre = que n'est le vôtre); on ne peut pas dire *quam tuum*, car il faudrait sous-entendre *habet*, et le voisin n'a pas votre cheval.

Elle est également nécessaire, quand le premier terme est à tout autre cas qu'au nominatif ou à l'accusatif : *Rescripsi verba Marci Varronis, hominis, quam fuit Claudius, doctioris*,

A. Gell. (j'ai répondu en citant les paroles de Varron, homme plus savant que Claudius = que ne l'était Claudius).

De même, pour traduire, « J'ai un ami plus savant que Titus » (en employant le verbe *utor*, qui régit l'ablatif), il faudrait dire, *Utor amico doctiore quam Titus est*, et non pas *doctiore quam Tito*.

REM. Si quelquefois on trouve un génitif, un datif ou un ablatif après *quam*, ces cas sont le complément d'un mot exprimé dans le premier membre et sous-entendu dans le second, et ils ne dépendent nullement du comparatif : *Morbi perniciosiores pluresque sunt animi quam corporis*, Cic. (les maladies de l'âme sont plus funestes et plus nombreuses que celles du corps); *quam morbi corporis*. — *Talis simulatio vanitati est conjunctior quam liberalitati*, Cic. (ces faux-semblants tiennent de plus près à la vanité qu'à la générosité); *quam* est conjuncta *liberalitati*.

2. L'accusatif même s'explique par une ellipse pareille, toutes les fois que le comparatif est un adverbe : *Segnius homines bona quam mala sentiunt*, T. Liv. (les hommes ressentent moins vivement les biens que les maux); *segnius bona sentiunt, quam mala sentiunt*.

§ 249. *QUAM* entre deux comparatifs.

Feliciores quam prudentiores.

Si l'on compare deux qualités appartenant au même sujet, comme dans cette phrase, « Il a été plus heureux que sage, » les deux adjectifs se mettent au comparatif : *feliciores fuit quam prudentiores*.

Il en est de même des adverbes : *Romani bella quaedam fortius quam feliciter gesserunt*, T. Liv. (les Romains ont fait certaines guerres avec plus de courage que de succès).

Cependant on peut aussi employer le positif en exprimant *plus... que* par *magis... quam* : *Celer tuus disertus magis est, quam sapiens*, Cic. (votre ami Céler est *plus* disert *que* sage).

§ 250. *Verbes exprimant une comparaison*.

Malo. — Præstat.

Après les verbes *malo* (j'aime mieux) et *præstat* (il vaut mieux), le *QUE* français se traduit par *quam*, comme après les comparatifs : *Valere malo, quam dives esse*, Cic. (j'aime mieux

me bien porter *que* d'être riche. — *Accipere, quam facere, præstat injuriam*, Cic. (il vaut mieux recevoir une injure *que* de la faire). — *Tacere præstat, quam iis qui audiunt, nocere*, Cic. (il vaut mieux se taire, *que* de nuire à ceux qui entendent).

§ 251.

COMPARATIF AVEC L'ABLATIF.

Virtus pretiosior auro.

Le nom qui sert de second terme à la comparaison peut se mettre à l'ablatif sans *quam*, toutes les fois que cette conjonction prendrait le même cas après elle que devant, c.-à-d. dans les phrases où le comparatif est au nominatif ou à l'accusatif :

Virtus est pretiosior auro (la vertu est plus précieuse *que* l'or). *Quid est in homine ratione divinius?* Cic. (qu'y a-t-il dans l'homme de plus divin *que* la raison?) Avec *quam*, on dirait *quam aurum, quam ratio*.

[*Dixit rex Dejotarus*] *antiquiorem sibi fuisse suis possessionibus gloriam*, Cic. (le roi Déjotarus a déclaré que la gloire lui était plus chère *que* ses possessions). *Sapiens humana omnia inferiora virtute ducit*, Cic. (le sage met toutes les choses humaines au-dessous de la vertu). Avec *quam* on dirait *quam possessiones suas, quam virtutem*.

REM. 1. Si le comparatif était à tout autre cas qu'au nominatif ou à l'accusatif, il ne faudrait pas lui donner l'ablatif pour complément; ainsi l'on ne dirait pas bien, du moins en prose, *amor virtutis, melioris auro*; il faudrait dire, *amor virtutis, quæ est auro melior*.

2. On évitera aussi de mettre en regard un nominatif et un ablatif de la première déclinaison. Dites donc, *Terra major est quam luna*, et non *terra major est lunâ*. Mais dans *Constat terram lunâ esse majorem*, l'ablatif est bon, parce qu'il n'y a plus identité de désinence.

§ 252. Comparatif avec l'ablatif de Qui, quæ, quod.

Si le relatif *qui, quæ, quod*, forme le second terme d'une comparaison, il se met toujours à l'ablatif : *Animi virtutes ex ratione gignuntur, quâ nihil est in homine divinius*, Cic. (les vertus de l'âme procèdent de la raison, le plus divin des attributs de l'homme).

On voit par cet exemple que l'apposition offre un moyen

commode de rendre cette tournure en français. Quant à la construction littérale, comme le relatif doit toujours y figurer le premier, il faut dire : *quâ*, en comparaison de laquelle, *nihil est divinius in homine*, il n'y a rien de plus divin dans l'homme.

REM. Ce rapport, *en comparaison de, au prix de*, est exprimé par l'ablatif lui-même, sans le secours d'aucune préposition. On suppose ordinairement l'ellipse de *præ*; mais cette préposition n'est jamais employée par les auteurs classiques avec le comparatif. Elle l'est quelquefois avec le positif, dans un sens un peu différent : *Videris præ nobis beatus*, Cic. (vous paraissez heureux en comparaison de nous); c.-à-d., vous n'êtes pas fort heureux; mais, en comparaison de nous, vous paraissez l'être.

§ 253. Ablatif tenant lieu de deux propositions.

Latius opinione. — Plus æquo.

Le comparatif se joint élégamment aux ablatifs *spe, opinione, expectatione*, dans des phrases où la comparaison tombe, non sur l'espérance ou l'opinion elle-même, mais sur l'objet de cette espérance, de cette opinion : *Latius opinione disseminatum est hoc malum*, Cic. (ce mal est plus répandu qu'on ne pense); *quam opinio est | id disseminatum esse*. L'ablatif tient lieu, comme on voit, de deux propositions, tandis que, dans *virtus est pretiosior auro*, il en représente une seule, *quam aurum est pretiosum*.

Les ablatifs neutres *æquo, justo, solito*, employés de cette manière, se rendent en français par des locutions également elliptiques : *Plus æquo* (plus que de raison); *Citator solito amnis erat*, T. Liv. (le fleuve était plus rapide *que* de coutume). De même, *dicto citius* (plus vite *que* la parole = plus tôt *que* la parole n'est achevée).

§ 254. COMPARATIF SIGNIFIANT trop, assez, un peu.

1. Souvent on emploie le comparatif seul et sans exprimer le second terme de la comparaison. Il se rend alors par TROP avec le positif : *Voluptas, quum major est atque longior, omne animi lumen exstinguit*, Cic. (le plaisir, quand il est *trop vif* et *trop prolongé*, éteint toutes les lumières de l'esprit). En remplissant l'ellipse, on aurait *major atque longior æquo*, c'est-à-dire *quam æquum est eam esse*.

2. Il se traduit même quelquefois par ASSEZ : *Obscuriora sunt Datamis gesta pleraque*, Corn. Nép. (la plupart des exploits de Datames sont assez obscurs); — ou par UN PEU : *Senectus est naturā loquacior*, Cic. (la vieillesse est naturellement un peu causeuse).

On se fera une idée de cet emploi du comparatif en se le représentant ainsi : « Les exploits de Datames sont *comparativement obscurs*, c'est-à-dire, sont obscurs par comparaison à ceux qui ne le sont pas, ou qui le sont moins; » et de même de l'autre exemple et de toutes les phrases analogues.

§ 255. *Comparatif avec Quam ut et un subjonctif.*

Trop pour. — *Trop peu pour.*

1. Le comparatif suivi de *quam ut* avec le subjonctif se rend en français par TROP POUR : *Major sum et ad majora genitus, quam ut mancipium sim mei corporis*, Sén. (je suis trop grand et appelé à de trop hautes destinées pour être esclave de mon corps); littéralement : je suis plus grand et né pour de plus grandes choses, qu'il ne convient pour que je sois esclave de mon corps. Entre *quam* et *ut*, il y a une proposition entière de sous-entendue.

Cette tournure est la seule qui puisse traduire le français *trop pour* suivi d'un verbe. Il ne faut jamais dire *nimis ut*.

2. Si l'on veut exprimer en latin TROP PEU POUR, on emploiera un comparatif d'infériorité : « Il avait trop peu de soldats pour vaincre, » *Pauciores habebat milites, quam ut vinceret (quam oportebat eum habere, ut vinceret)*.

REM. Au lieu de *quam ut*, on peut dire, *quam qui* : *Major sum quam cui possit fortuna nocere*, Ov. (je suis trop grand pour que la fortune puisse me nuire); *cui* pour *ut mihi*, d'après la règle établie § 235.

§ 256. *Comparatif avec Quam pro et un ablatif.*

La locution *quam pro* après un comparatif s'explique, comme *quam ut*, par une ellipse d'idée. Elle ne peut se rendre en français que par des équivalents : *Prælium atrocius, quam pro numero pugnantium, editur*, T. Liv. (il s'engage un combat plus acharné que ne le faisait prévoir le nombre des combattants); *quam futurum esse videbatur, pro numero pugnantium* (eu égard au nombre des combattants).

Minor cædes, quam pro tantâ victoriâ, fuit, T. L. (le carnage

ne fut pas proportionné à la grandeur de la victoire); fut moindre qu'il n'aurait pu l'être, pour une si grande victoire.

§ 257. *Comparatif avec un ablatif de qualité ou de mesure.*

Opibus inferiores. — *Paulo sapientior.*

1. On peut demander EN QUOI OU DE COMBIEN un objet est au-dessus ou au-dessous d'un autre. Le mot qui sert de réponse à ces questions se met à l'ablatif : *Allobroges nullâ gallicâ gente, opibus aut famâ, inferiores sunt*, T. Liv. (les Allobroges ne sont inférieurs en puissance ou en renommée, à aucune des nations gauloises). Les ablatifs *opibus aut fama* déterminent en quoi ou par quelle qualité les Allobroges ne sont pas inférieurs aux autres Gaulois. — *Hibernia est dimidio minor quam Britannia*, Cés. (l'Hibernie est moitié plus petite que la Bretagne). *Dimidio* détermine de combien ou dans quelle mesure l'Hibernie est la plus petite des deux îles.

2. Conformément à ce principe, les mots *un peu, beaucoup, combien, tant, autant*, et autres semblables, devant un comparatif, s'expriment par les ablatifs *paulo, multo, tanto* : « un peu plus sage, » *paulo sapientior*. — « La patrie m'est beaucoup plus chère que ma propre vie, » *Patria mihi vitâ meâ multo est carior*, Cic. — « Combien la règle des devoirs n'est-elle pas¹ plus étendue que celle du droit! » *Quanto latius officiorum patet, quam juris regula!* Sén.

§ 258. A cette classe de déterminatifs se rattachent les expressions françaises D'AUTANT PLUS QUE, D'AUTANT MOINS QUE. On rend d'autant par *eo, hoc* ou *tanto*, suivis d'un comparatif, et que par *quo* ou *quanto*, avec un autre comparatif : « L'air est d'autant plus épais, qu'il est plus près de la terre (est plus épais, par cela qu'il est plus près), » *Eo crassior aer est, quo terris propior*, Sén. — « Les moments sont d'autant plus courts, qu'ils sont plus heureux, » *Tanto brevius omne tempus, quanto felicius est*, Plin le j.

S'il n'y avait pas de comparatif au second membre, QUE SE rendrait par *quod* : *Liberalitatem eo studiosius plerique laudant, quod summi cujusque bonitas commune perfugium est omnium*, Cic. (on loue d'autant plus volontiers la libéralité, que la bonté des grands est le refuge commun de tous).

1. Après *que* et *combien*, admiratifs ou interrogatifs, la négation française ne s'exprime pas en latin.

§ 259. Plus répété. — Quo doctior, eo modestior.

Cette phrase : « Il est d'autant plus modeste, qu'il est plus savant, » peut être remplacée par celle-ci : « Plus il est savant, plus il est modeste. » Le sens est le même, ainsi que la manière de traduire; seulement, en latin comme en français, le second terme de la comparaison devient le premier, et le relatif se place avant l'antécédent : Quo doctior, eo modestior est. — « Plus la gloire des pères est grande, plus les fils doivent montrer d'ardeur pour la vertu, » Quanto major parentum est gloria, tanto studiosius filii ad virtutem debent niti. Cf. § 271, 3.

§ 260. Comparatif employé pour le superlatif français.

Validior manuum.

1. Nous disons en français, avec le signe du superlatif : « La plus forte des deux mains; Le plus âgé des deux frères. » En latin, toutes les fois qu'il n'est question que de deux personnes ou de deux choses, on se sert du comparatif, et le mot *deux* ne s'exprime pas : *Validior manuum; Frater natu major* (on ne pourrait dire *natu maximus* que s'il s'agissait de trois frères au moins).

2. C'est d'après cette règle que LE PREMIER s'exprime par *prior*, D'ABORD OU EN PREMIER LIEU par *prius*, si l'on parle de deux objets seulement : *Duas a te accepi epistolas; respondebo igitur priori prius*, Cic. (j'ai reçu de vous deux lettres; je répondrai donc à la première d'abord).

§ 261. Locutions comparatives : plus de, moins de.

Les expressions PLUS DE, MOINS DE, se rendent par *plus, minus*, et le substantif qui les suit se met au génitif, si l'objet dont on parle est pris dans un sens collectif et général : « Plus d'eau, » *Plus aquæ*; « Moins de vin, » *Minus vini*; « Plus d'argent, » *Plus pecuniæ*; « Moins de forces, » *Minus virium*; « Plus de crainte que de danger, » *Plus timoris quam periculi*, Sall.

Comme adjectifs neutres employés substantivement (§ 94), *plus* et *minus*, avec le génitif qui les détermine, forment toujours le sujet ou le complément direct d'un verbe : *Absurdum est, quo minus viæ restat, eo plus viatici quærere*, Cic. (il est absurde de faire d'autant plus de provisions de voyage, qu'il reste moins de chemin).

REM. Avec un nom de qualité, *plus de, moins de*, se tournent fort souvent par *plus grand, plus petit*, et se rendent par *major, minor* : « Plus de sagesse, » *Major sapientia*; « Moins d'audace, » *Minor audacia*. Toutefois on peut dire aussi *plus sapientia, minus audacia*.

§ 262. Si l'on parle de plusieurs objets envisagés séparément et pouvant se compter, *plus de* s'exprime par *plures, plura* (plus nombreux); *moins de* par *pauciores, pauciora* (moins nombreux) : *Pompeius plura bella gessit, quam ceteri legerunt*, Cic. (Pompée a fait plus de guerres que les autres n'en ont lu). — *Multo pauciores oratores quam poetæ boni reperiuntur*, Cic. (on trouve beaucoup moins de bons orateurs que de bons poètes).

§ 263. Plus de, moins de, avec un nom de nombre.

Plus, Amplius, Minus.

D'après la règle précédente, *plus de, moins de*, suivis d'un nom de nombre, se traduiront par *plures quam, pauciores quam* : *Antiochus plures quam decem naves actuarias ne habeto*, T. Liv. (qu'Antiochus ne puisse avoir plus de dix vaisseaux légers).

Mais il y a plusieurs autres manières d'exprimer les mêmes rapports.

1° On peut employer *plus, amplius, minus*, en leur donnant l'ablatif pour complément : *Milites amplius horis quattuor pugnaverunt*, Cic. (les soldats combattirent plus de quatre heures); *Minus tribus medimnis nemo dedit*, Cic. (personne ne donna moins de trois médimnes*).

2° On peut se servir de la locution adverbiale et conjonctive *plus quam* : *Non plus quam quattuor millia hominum effugerunt*, T. Liv. (il ne se sauva pas plus de quatre mille hommes). — *Zeuxis et Polygnotus non usi sunt plus quam quattuor coloribus*, Cic. (Zeuxis et Polygnote n'employèrent pas plus de quatre couleurs).

3° On peut sous-entendre *quam*, et mettre le nom des objets comptés au même cas que si *quam* était exprimé : *Ex Romanis sociisque minus trecenti perierunt*, T. Liv. (des Romains et des alliés, il périt moins de trois cents hommes); *Apes nunquam plus unum regem patiuntur*, Sén. (les abeilles ne souffrent jamais

* Mesure pour les grains, contenant environ 50 litres.